

Forum : Programme des Nations unies pour le développement (PNUD)

Question : Comment favoriser le respect des droits des enfants issus des minorités ?

Soumis par : Emirats Arabe-Unies

L'Assemblée Générale,

Consciente des violations de droits et des discriminations dont les réfugiés sont actuellement victimes de partout dans le monde,

Des enfants originaires d'Asie mais aussi du Soudan et de la Mauritanie sont enlevés ou vendus par leur famille à l'âge de 4 ou 5 ans afin d'être utilisés comme jockey de chameaux (sport très répandu dans les pays du Golfe). Ils sont alors contraints de travailler de longues heures dans des conditions très pénibles, certains enfants sont privés de nourriture et d'heure de sommeil pour ralentir leur croissance et leur prise de poids. Ces actes de tortures ont des conséquences irréversibles sur la santé des enfants, et peuvent parfois entraîner la mort de l'enfant avant l'âge de 11 ans.

En 2005, avec le concours de l'UNICEF, les Emirats ont dédommagé, rapatrié et aidé les enfants victimes de ce trafic. Cependant les conséquences dramatiques de ces pratiques perdurent pour les enfants précédemment victimes, qui ne recevront pas toujours les soins adaptés dans leurs pays d'origine.

Économique → Les facteurs favorisant l'exploitation économique des enfants sont nombreux. En effet, ces enfants sont prisonniers d'un cercle vicieux engendré la plupart du temps par la misère et la pauvreté. Cet engrenage, entretenu par le retard économique des pays en développement, exhorte les familles à mettre leurs enfants très tôt au travail. Il semble, en effet, que plus la famille s'élargit, plus la propension des enfants à exercer une activité économique est grande, ce qui pousse les familles à procréer afin d'augmenter leurs revenus.

Politique → L'IPEC encourage les gouvernements égyptien, jordanien, libanais et yéménite à adopter et à mettre en œuvre une politique claire en matière de travail des enfants et à retirer sans délai les enfants du marché du travail conformément aux objectifs de l'IPEC visant à mettre fin aux pires formes de travail des enfants avant 2016.

Social → En dépit de l'adoption de plusieurs instruments internationaux et de législations nationales établissant une réglementation de l'âge d'entrée au travail, le phénomène du travail des enfants demeure massif et s'avère très largement dépendant de l'évolution démographique, économique et sociale des pays en développement. Selon la convention n°182 de l'Organisation internationale du travail

. Les clauses du préambules

1) Notant avec regret plus de 150 millions de jeunes sont obligés de travailler et 1 jeune sur 5 n'est pas scolarisé

a. Souhaitant aider les enfants à avoir un accès à l'école. Car dans certaines régions du monde, les enfants des minorités luttent pour assurer leur survie et subissent un rejet cruel.

b. Ayant à l'esprit que les enfants ont des droits restreints, tout au long de leur vie, ces enfants devront se battre afin que leurs droits soient respectés et leur protection assurée.

2) Tenant compte de l'absence de perspectives d'avenir, la discrimination, un soutien social inadéquat, la perte de leurs terres ou la difficulté d'intégrer la culture dominante engendrent un manque d'estime de soi

a. Observant Les enfants issus des minorités subissent de grandes difficultés concernant leur vie sociale, les discriminations, leur éducation, etc

b. Soulignant que la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE), comprend un article garantissant directement le droit des Enfants des minorités.

3) Propose une éducation qui tienne compte de leur identité culturelle

a. Désireux de s'occuper plus particulièrement des enfants et adolescents autochtones dans les environnements urbains ou périurbains. S'assurer que l'administration judiciaire est consciente des différences culturelles et en tient compte.

b. Encourage par le fait de développer les programmes préscolaires, Offrir un enseignement adapté à la culture, Offrir des horaires scolaires compatibles avec les rythmes journaliers et saisonniers de la vie communautaire